

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : MEFISTO  
Code du produit : 000000000062650983  
UFI : G56E-K09G-M00F-Q6P6

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Désinfectants

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : THESEO FRANCE SAS  
200, avenue de Mayenne  
53000 Laval  
France  
  
Service responsable : +49 221 8885 2288  
infosds@lanxess.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59  
Pour une urgence multilingue 24/7, veuillez appeler  
CHEMTREC EMEA : +44 20 3885 0382 et mentionner  
CCN1018723.

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4	H332: Nocif par inhalation.
Irritation cutanée, Catégorie 2	H315: Provoque une irritation cutanée.
Lésions oculaires graves, Catégorie 1	H318: Provoque de graves lésions des yeux.
Sensibilisation respiratoire, Catégorie 1	H334: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Sensibilisation cutanée, Catégorie 1	H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 1	H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations Additionnelles sur les Dangers : EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.  
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.  
P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

#### **Intervention:**

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P305 + P351 + P338 + P310 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: con-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

sulter un médecin.  
P342 + P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.

### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures  
Glutaraldehyde  
Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides  
perméthrine (ISO)

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE No.-Index Numéro d'enregistrement	Classification	Concentration (% w/w)
terpinéol	8000-41-7 232-268-1  01-2119553062-49	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures	68424-95-3 270-331-5	Acute Tox. 3; H301 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411	>= 5 - < 10
		Facteur M (Toxicité)	

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

		<p>aiguë pour le milieu aquatique): 10</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 238 mg/kg</p>	
Glutaraldehyde	111-30-8 203-856-5 605-022-00-X	<p>Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 2; H330 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Resp. Sens. 1; H334 Skin Sens. 1A; H317 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 2; H411 EUH071</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1</p> <hr/> <p>Estimation de la toxicité aiguë</p> <p>Toxicité aiguë par voie orale: 100 mg/kg Toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard): 0,28 mg/l</p>	>= 5 - < 10
Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides	Non attribuée 939-253-5  01-2119965180-41	<p>Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410</p> <hr/> <p>Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10</p>	>= 5 - < 10

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

		Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 350 mg/kg	
éthanol	64-17-5 200-578-6 603-002-00-5 01-2119457610-43	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - < 10
Alcohols, C8-18, ethoxylated	157707-43-2	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	>= 2,5 - < 3
perméthrine (ISO)	52645-53-1 258-067-9 613-058-00-2	Acute Tox. 4; H302 Acute Tox. 4; H332 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410  Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 1.000 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 1.000  Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par voie orale: 1.479 mg/kg	>= 1 - < 2,5

### Limites de concentration spécifiques (Règlement (CE) n° 1272/2008)

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Classification	Concentration (%)
Glutaraldehyde	111-30-8 203-856-5	STOT SE3; H335	0,5 - < 5 %
éthanol	64-17-5 200-578-6	Eye Irrit.2; H319	>= 50 %

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Avis de non-responsabilité : Les numéros CE commençant par 6, 7, 8 ou 9 dans ce document sont des numéros de liste ECHA utilisés à des fins internes et n'ont pas de signification légale en tant que numéros CE typiques dans les fiches de données de sécurité.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
Consulter un médecin.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- Protection pour les secouristes : Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
- En cas d'inhalation : Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver au savon avec une grande quantité d'eau.  
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.  
Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Protéger l'oeil intact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Ne PAS faire vomir.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Risques : Provoque une irritation cutanée.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Nocif par inhalation.  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Corrosif pour les voies respiratoires.

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Monoxyde de carbone  
Composés halogénés

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.  
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8., Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas fumer.  
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.  
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Pratiques générales d'hygiène industrielle.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un en-

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

aires de stockage et les contenueurs droit sec et bien aéré. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.

Température de stockage recommandée : 5 - 35 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
Glutaraldehyde	111-30-8	VLCT (VLE)	0,2 ppm 0,8 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
		VME	0,1 ppm 0,4 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
éthanol	64-17-5	VME	1.000 ppm 1.900 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				
		VLCT (VLE)	5.000 ppm 9.500 mg/m <sup>3</sup>	FR VLE
Information supplémentaire: Valeurs limites admises (circulaires)				

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Mesures d'ordre technique

Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

#### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage : Lunettes de sécurité à protection intégrale

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

sage : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

### Protection des mains

Matériel : caoutchouc naturel (latex)  
Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Caoutchouc nitrile - NBR  
Temps d'utilisation : < 60 min

Matériel : Chlorure de polyvinyle - PVC  
Temps d'utilisation : < 60 min

Remarques : Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive.

Matériel : Caoutchouc butyle - IIR  
Temps d'utilisation : < 60 min

Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Changer immédiatement les gants de protection souillés par le produit et les faire détruire selon le protocole en vigueur.

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Vêtements étanches

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Filtre de type : Type A (A)

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : Fluide

État physique : liquide

Couleur : bleu

Odeur : Aldéhyde.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point de fusion/point de congélation	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Température d'inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
pH	:	3,75 - 4,5 Concentration: 100 %
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	:	Donnée non disponible
Solubilité(s)		
Hydrosolubilité	:	soluble
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité	:	1,024 gcm <sup>3</sup>
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule		

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

Taille des particules : Non applicable

### 9.2 Autres informations

Explosifs : Donnée non disponible  
Propriétés comburantes : Donnée non disponible  
Auto-inflammation : Donnée non disponible  
Miscibilité avec l'eau : Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

### 10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(e) à notre connaissance.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Protégez contre la congélation.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Bases

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

---

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

#### Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 4,33 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: Méthode de calcul

### Composants:

#### **terpinéol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat, mâle et femelle): > 4,76 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Remarques: Extrapolation selon le numéro 440/2008 du règlement (l'EC)

#### **composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 238 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): 3.342 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

#### **Glutaraldehyde:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 100 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui  
Remarques: Matière active

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, femelle): 0,28 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: Non

CL50 (Rat, mâle): 0,35 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: Non

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2.000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

### **Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 350 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : (Lapin, mâle et femelle): 2.848 mg/kg

### **éthanol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 10.470 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): 124,7 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: vapeur  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
BPL: non

### **Alcohols, C8-18, ethoxylated:**

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique après une seule ingestion.

### **perméthrine (ISO):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.479 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL0 (Rat): 0,599 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Remarques: Concentration maximale réalisable.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2.000 mg/kg

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

### Produit:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritant pour la peau.  
BPL : oui

### Composants:

#### **terpinéol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Irritant pour la peau.

#### **composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Provoque des brûlures.  
Remarques : Avis d'expert

#### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Lapin  
Méthode : équivalent ou similaire à la ligne directrice 404 de l'OCDE  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition  
BPL : Pas d'information disponible.

#### **Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

#### **éthanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

#### **perméthrine (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

### Produit:

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

BPL : oui

### Composants:

#### **terpinéol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux.

#### **composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Risque de lésions oculaires graves.  
BPL : oui

#### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Lapin  
Méthode : Test de Draize  
Résultat : Effets irréversibles sur les yeux  
BPL : Non

#### **Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides:**

Espèce : Lapin  
Résultat : Corrosif

#### **éthanol:**

Espèce : Lapin  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Irritant pour les yeux.

#### **Alcools, C8-18, ethoxylated:**

Evaluation : Risque de lésions oculaires graves.  
Remarques : Provoque de graves lésions des yeux.

#### **perméthrine (ISO):**

Espèce : Lapin  
Résultat : Pas d'irritation des yeux

#### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

##### **Sensibilisation cutanée**

Peut provoquer une allergie cutanée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

### **Sensibilisation respiratoire**

Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

#### **Produit:**

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.  
BPL : oui

#### **Composants:**

##### **terpinéol:**

Type de Test : Test de Maximalisation  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

##### **composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:**

Type de Test : Test de Buehler  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OPPTS 870.2600  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.  
BPL : oui

##### **Glutaraldehyde:**

Voies d'exposition : Inhalation  
Espèce : Humain  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Type de Test : Ouvrir le test épicutané  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)  
Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Souris  
Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

### éthanol:

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Résultat : N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

### perméthrine (ISO):

Voies d'exposition : Contact avec la peau  
Espèce : Cochon d'Inde  
Méthode : OCDE ligne directrice 406  
Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Composants:

#### terpinéol:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Lymphocytes humains  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif  
BPL: non  
Remarques: Résultats d'essais d'une substance/d'un produit analogue.

#### composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronoyau  
Espèce: Rat (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Oral(e)  
Méthode: OCDE ligne directrice 475  
Résultat: négatif  
BPL: oui

### Glutaraldehyde:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Test d'aberration chromosomique in vitro  
Système d'essais: Fibroblastes de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 473  
Résultat: positif  
BPL: oui

Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères  
Système d'essais: Cellules d'ovaires de hamster chinois  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: positif  
BPL: oui

Génotoxicité in vivo : Type de Test: Test du micronucleus in vivo  
Espèce: Souris (mâle et femelle)  
Type de cellule: Moelle osseuse  
Voie d'application: Injection intrapéritonéale  
Méthode: OCDE ligne directrice 474  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: essai sur la synthèse d'ADN non programmée  
Espèce: Rat (mâle)  
Type de cellule: Cellules du foie  
Voie d'application: Oral(e)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

Méthode: OCDE ligne directrice 486  
Résultat: négatif  
BPL: oui

Type de Test: Le test de létalité récessive liée au sexe (SLRL).  
Espèce: Drosophila melanogaster (Drosophile "mouche du vinaigre") (mâle)  
Résultat: négatif

### **éthanol:**

Génotoxicité in vitro : Système d'essais: Salmonella typhimurium  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris  
Activation du métabolisme: avec ou sans activation métabolique  
Méthode: OCDE ligne directrice 476  
Résultat: négatif

### **perméthrine (ISO):**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Les épreuves toxicologiques standard ont montré que ce produit n'était pas mutagène.

### **Cancérogénicité**

N'est pas classé en raison du manque de données.

### **Composants:**

#### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 2 années  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
NOAEL : 100 ppm  
Méthode : OCDE ligne directrice 451  
Résultat : négatif  
BPL : oui

### **perméthrine (ISO):**

Remarques : Aucun effet important ou danger critique connu.

### **Toxicité pour la reproduction**

N'est pas classé en raison du manque de données.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

### Composants:

#### **terpinéol:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Fécondité / développement embryonnaire précoce  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 60 - 250 - 750 mg/kg p.c./jour  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 250 mg/kg p.c./jour  
Fertilité: NOAEL: 250 mg/kg p.c./jour  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 250 mg/kg p.c./jour  
Méthode: OCDE ligne directrice 422  
Résultat: équivoque  
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 60 - 200 - 600 mg/kg p.c./jour  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 600 mg/kg p.c./jour  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 600 mg/kg p.c./jour  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 600 mg/kg p.c./jour  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
BPL: oui

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 0 - 125 - 250 - 500 mg/kg p.c./jour  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 500 mg/kg p.c./jour  
Toxicité pour le développement: NOAEL: 500 mg/kg p.c./jour  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 500 mg/kg p.c./jour  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
BPL: oui

#### **Glutaraldehyde:**

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations  
Espèce: Rat, mâle et femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 100 - 500 - 2000 parties par million  
Toxicité générale chez les parents: NOAEL: 500 parties par million  
Fertilité: NOAEL: 2.000 parties par million  
Développement précoce de l'embryon: NOAEL: 500 ppm

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

Méthode: OCDE ligne directrice 416  
Résultat: L'expérimentation sur des animaux n'a démontré aucun effet sur la fertilité.  
BPL: oui

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Prénatal  
Espèce: Rat, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 50 - 250 - 750 parties par million  
Toxicité maternelle générale: NOEL: 50 ppm  
Tératogénicité: NOAEL: 750 ppm  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 750 ppm  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Les expérimentations animales n'ont pas montré d'effets tératogènes.  
BPL: oui

Type de Test: Prénatal  
Espèce: Lapin, femelle  
Voie d'application: Oral(e)  
Dose: 5 - 15 - 45 milligramme par kilogramme  
Toxicité maternelle générale: NOAEL: 15 Poids corporel mg / kg  
Tératogénicité: NOAEL: 45 Poids corporel mg / kg  
Toxicité embryo-fœtale.: NOAEL: 15 Poids corporel mg / kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 414  
Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables sur la progéniture ont été observés uniquement à des doses élevées toxiques pour la mère  
BPL: oui

### **perméthrine (ISO):**

Effets sur la fertilité : Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Aucun effet important ou danger critique connu.

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Produit:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### **Composants:**

##### **Glutaraldehyde:**

Evaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

### Toxicité à dose répétée

#### Composants:

##### **terpinéol:**

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL : 622,85 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 0 - 622,65 mg/kg p.c./jour  
Méthode : Pas d'information disponible.  
BPL : non  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 250 mg/kg  
LOAEL : 750 mg/kg  
Voie d'application : Oral(e)  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 0 - 60 - 250 - 750 mg/kg p.c./jour  
Méthode : OCDE ligne directrice 422  
BPL : oui

Espèce : Rat, mâle  
NOAEC : 2,23 mg/kg  
Voie d'application : Inhalation (poussière/buée/fumée)  
Durée d'exposition : 13 sem.  
Nombre d'expositions : 6 heures/jour, 5 jours/semaine  
Dose : 0,202 - 0,572 - 2,23 mg/L  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

##### **Glutaraldehyde:**

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million  
LOAEL : 2000 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 90 Jrs  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 408  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

LOAEL : 2000 ppm  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 Mois  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 100 - 500 - 2000 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité chronique

Espèce : Chien, mâle et femelle  
NOAEL : 500 parties par million  
Voie d'application : Oral(e)  
Durée d'exposition : 12 Mois  
Nombre d'expositions : quotidien  
Dose : 20 - 100 - 500 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 452  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité chronique

Espèce : Rat, mâle et femelle  
NOAEC :  $\geq 1$  ppm  
Voie d'application : Inhalation  
Atmosphère de test : vapeur  
Durée d'exposition : 90 Jrs  
Nombre d'expositions : 6 heures/jour, 5 jours/semaine  
Dose : 0,062 - 0,125 - 0,25 - 0,5 - 1 parties par million  
Méthode : OCDE ligne directrice 413  
BPL : oui  
Remarques : Toxicité subchronique

### éthanol:

Espèce : Rat, mâle  
NOAEL :  $> 20$  mg/l  
Voie d'application : Inhalation  
Durée d'exposition : 26 jr  
Nombre d'expositions : Suite  
Dose : 20 mg/l  
Remarques : Toxicité subaiguë

### perméthrine (ISO):

Remarques : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

#### Produit:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

#### Composants:

##### **terpinéol:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): 62 - 80 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 73 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 68 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

NOEC (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 3,9 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

BPL: oui  
Remarques: Eau douce

### composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,066 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OPP 72-2 (Aquatic Invertebrate Acute Toxicity Test)  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,027 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,014 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

### Glutaraldehyde:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 10 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 13 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

### Concentration nominale

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 39 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
BPL: Non  
Remarques: Eau salée  
Concentration nominale

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 32 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en dynamique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OPPTS 850.1075  
BPL: oui  
Remarques: Eau salée

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 14,87 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.2  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 14 mg/l  
Point final: Immobilisation  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: Non  
Méthode: EPA-660/3-75-009  
BPL: Non  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

CE50 (Acartia tonsa): 3 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: ISO 14669 et la méthode PARCOM  
BPL: oui  
Remarques: Eau salée  
Concentration nominale

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,6 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Contrôle analytique: oui  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

NOEC (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,025 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, C.3  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1

Toxicité pour les microorganismes : EC20 (boue activée): 15 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 30 min  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui

CE50 (boue activée): 80 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 30 min  
Type de Test: Essai en statique  
Contrôle analytique: non  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
BPL: oui

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 1,6 mg/l  
Point final: Survival test  
Durée d'exposition: 97 jr  
Espèce: Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)  
Type de Test: Essai en dynamique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE Ligne directrice 210  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 5 mg/l  
Point final: Reproduction  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

Type de Test: Essai en semi-statique  
Contrôle analytique: oui  
Méthode: OCDE ligne directrice 221  
BPL: oui  
Remarques: Eau douce  
Concentration nominale

Toxicité pour les organismes vivant dans le sol : CL50: 170 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Point final: Survivre  
Espèce: Eisenia fetida (vers de terre)  
Méthode: OCDE ligne directrice 207  
BPL:oui

Toxicité pour les plantes : CE50: > 1.000 mg/kg  
Point final: Inhibition de la croissance  
Période d'essai: 19 jr  
Espèce: Avena sativa (avoine)  
Méthode: OCDE ligne directrice 208  
BPL:oui

CE50: > 1.000 mg/kg  
Point final: Inhibition de la croissance  
Période d'essai: 19 jr  
Espèce: Vicia sativa  
Méthode: OCDE ligne directrice 208  
BPL:oui

Toxicité pour les organismes terrestres : DL50: 206 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Point final: mortalité  
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

CL50: > 2.500 ppm  
Durée d'exposition: 5 jr  
Point final: mortalité  
Espèce: Anas platyrhynchos (canard colvert)

### Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 0,85 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
Remarques: Eau douce

CL50 (Cyprinodon variegatus (Cyprinodon)): 1,36 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Remarques: Eau de mer

CL50 (Lepomis macrochirus (Crapet arlequin)): 0,515 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Statique  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,016 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Statique  
Remarques: Eau douce

CE50 (Acartia tonsa): 0,32 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Eau de mer

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Skeletonema costatum (algue marine)): 0,207 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Statique  
Remarques: Eau douce

CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,03 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Eau douce

EC10 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): 0,009 mg/l  
Point final: Taux de croissance  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 10

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 7,75 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Eau douce

NOEC (boue activée): 1,6 mg/l  
Point final: Inhibition de la respiration  
Durée d'exposition: 3 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 209  
Remarques: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,0322 mg/l  
Durée d'exposition: 28 jr  
Espèce: Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC: 0,00415 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 10

### éthanol:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 14.200 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CL50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 5.012 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Méthode: ASTM E729  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 675 mg/l  
Durée d'exposition: 4 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): > 6.500 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Méthode: DIN 38412  
Remarques: Eau douce

### Alcohols, C8-18, ethoxylated:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### perméthrine (ISO):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poecilia reticulata (Guppie)): 0,0076 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Remarques: Eau douce

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia (Daphnie)): 0,00017 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Remarques: Eau douce

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Algues): 0,5 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Remarques: Eau douce

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique) : 1.000

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique) : 1.000

### 12.2 Persistance et dégradabilité

#### Composants:

##### **terpinéol:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Boue activée, non adaptée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 80 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 310  
BPL: oui

##### **composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:**

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Inoculum: Boue activée, non adaptée  
Concentration: 13,7 mg/l  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 80,92 %  
Lié à: CO<sub>2</sub>  
Durée d'exposition: 28 jr  
BPL: oui

##### **Glutaraldehyde:**

Biodégradabilité : Résultat: rapidement biodégradable  
Biodégradation: 90 - 100 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 A  
BPL: oui

Résultat: Biodégradable dans l'eau de mer  
Biodégradation: 90 - 100 %  
Durée d'exposition: 70 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 306

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

BPL: oui

Concentration: 20 mg/l  
Résultat: Biodégradable  
Biodégradation: 97 %  
Lié à: Carbone organique dissous (COD)  
Durée d'exposition: 73 jr  
Retard de phase: 1 jr  
Début de la phase plateau: 2 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 303A  
BPL: oui

Stabilité dans l'eau : Remarques: S'hydrolyse lentement.

Photodégradation : Produit sensibilisant: Radicaux OH  
Concentration: 500.000 1/cm<sup>3</sup>  
Constante de vitesse: 4,69E-10 cm<sup>3</sup>/s  
Dégradation (photolyse directe): 50 %  
Dégradation par périodes de demi-vie: 8,2 h  
Remarques: Relation structure-activité (RSA)

### éthanol:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 84 %  
Durée d'exposition: 20 jr

### Alcohols, C8-18, ethoxylated:

Biodégradabilité : Remarques: Facilement biodégradable

### perméthrine (ISO):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

## 12.3 Potentiel de bioaccumulation

### Composants:

#### terpinéol:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 65,21  
Méthode: Evalué(e)

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: env. 2,78 (20 °C)

#### composés de l'ion ammonium quaternaire, dialkyl en C8-10 diméthyles, chlorures:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,59 (20 °C)  
pH: 7  
Méthode: calculé

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

BPL: non

### Glutaraldehyde:

Bioaccumulation : Remarques: En raison du coefficient de partage n-octanol/eau, on ne peut s'attendre à une accumulation dans l'organisme.

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,36 (23 °C)  
pH: 7  
Méthode: Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.8  
BPL: oui

### Quaternary ammonium compounds, benzyl C12-C16 (even numbered)-alkyldimethyl chlorides:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,75 (20 °C)

### éthanol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0,35 (24 °C)  
Méthode: OCDE ligne directrice 107

### perméthrine (ISO):

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 300

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5,95

## 12.4 Mobilité dans le sol

### Composants:

#### terpinéol:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 2,78  
Méthode: Evalué(e)

#### Glutaraldehyde:

Répartition entre les compartiments environnementaux : log Koc: 2,5

Stabilité dans le sol : Type de Test: dégradation aérobie  
La température du sol: 25 °C  
Étiquette Radio: oui  
Méthode: mesuré  
BPL: oui  
Remarques: On ne s'attend pas à une absorption par le sol.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

---

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.7 Autres effets néfastes

**Produit:**

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.  
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

---

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.  
  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Eliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

**ADN** : UN 3082  
**ADR** : UN 3082  
**RID** : UN 3082  
**IMDG** : UN 3082  
**IATA** : UN 3082

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

**ADN** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(GLUTARALDÉHYDE, DIALKYL (C8-10) DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE)  
**ADR** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(GLUTARALDÉHYDE, DIALKYL (C8-10) DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE)  
**RID** : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.  
(GLUTARALDÉHYDE, DIALKYL (C8-10) DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE)  
**IMDG** : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S.  
(GLUTARALDEHYDE, DIALKYL (C8-10) DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE)  
**IATA** : Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.  
(GLUTARALDEHYDE, DIALKYL (C8-10) DIMETHYLAMMONIUM CHLORIDE)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

	Classe
<b>ADN</b>	: 9
<b>ADR</b>	: 9
<b>RID</b>	: 9
<b>IMDG</b>	: 9
<b>IATA</b>	: 9

### 14.4 Groupe d'emballage

**ADN**  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR



### ADR

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9



Code de restriction en tunnels : (-)

### RID

Groupe d'emballage : III  
Code de classification : M6  
Numéro d'identification du danger : 90  
Étiquettes : 9



### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9



EmS Code : F-A, S-F

### IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 964 : 450,00 L  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9



### IATA (Passager)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 964 : 450,00 L  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 9  
:



### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### ADN

Dangereux pour l'environnement : oui



#### ADR

Dangereux pour l'environnement : oui



#### RID

Dangereux pour l'environnement : oui



#### IMDG

Polluant marin : oui



#### IATA (Passager)

Dangereux pour l'environnement : oui

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures

## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR



### IATA (Cargo)

Dangereux pour l'environnement : oui



### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Remarques sur les dangers et la manipulation : Matières dangereuses du point de vue de l'environnement.  
Risque de lésions oculaires graves  
Irrite la peau.  
Tenir à l'écart des denrées alimentaires

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:  
Numéro sur la liste 75, 3

Ne pas utiliser à des fins de tatouage.

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs : Non applicable

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59). : Glutaraldehyde

Règlement (CE) N° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone : Non applicable

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte) : Non applicable

Règlement (CE) n° 111/2005 du Conseil fixant les règles pour la surveillance du commerce des précurseurs de drogues entre la Communauté et les pays tiers : N'est pas interdite ni/ou contrôlée

Règlement (CE) No 273/2004 du Conseil relatif aux précurseurs de drogues : Non applicable

Règlement (UE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux : perméthrine (ISO)

REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

		Quantité 1	Quantité 2
E1	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	100 t	200 t

Maladies Professionnelles (Code de la sécurité sociale - Art. L461-2 à L461-7 et Art. R-461-3, France) : 65, 66, 84

Surveillance médicale renforcée (R4624-23) : Le produit n'a pas de propriétés CMR de catégorie 1, 1A ou 1B

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9) : 4510, 4734

### Autres réglementations:

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0 Date de révision: 18.02.2025 Numéro de la FDS: 203000024019 Date de dernière parution: - Pays / Langue: FR / FR

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte complet pour phrase H

H225	: Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	: Toxique en cas d'ingestion.
H302	: Nocif en cas d'ingestion.
H314	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	: Provoque une irritation cutanée.
H317	: Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	: Provoque de graves lésions des yeux.
H319	: Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	: Mortel par inhalation.
H332	: Nocif par inhalation.
H334	: Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	: Peut irriter les voies respiratoires.
H400	: Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	: Corrosif pour les voies respiratoires.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox.	: Toxicité aiguë
Aquatic Acute	: Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique
Aquatic Chronic	: Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique
Eye Dam.	: Lésions oculaires graves
Eye Irrit.	: Irritation oculaire
Flam. Liq.	: Liquides inflammables
Resp. Sens.	: Sensibilisation respiratoire
Skin Corr.	: Corrosion cutanée
Skin Irrit.	: Irritation cutanée
Skin Sens.	: Sensibilisation cutanée
STOT SE	: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
FR VLE	: Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France
FR VLE / VME	: Valeur limite de moyenne d'exposition
FR VLE / VLCT (VLE)	: Valeurs limites d'exposition à court terme

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version 1.0      Date de révision: 18.02.2025      Numéro de la FDS: 203000024019      Date de dernière parution: -  
Pays / Langue: FR / FR

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TRGS - Règle technique pour les substances dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

### Information supplémentaire

#### Classification du mélange:

Acute Tox. 4	H332
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Resp. Sens. 1	H334
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

#### Procédure de classification:

Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Sur la base de données ou de l'évaluation des produits
Méthode de calcul
Méthode de calcul

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 et à toutes ses modifications ultérieures



## MEFISTO

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: -
1.0	18.02.2025	203000024019	Pays / Langue: FR / FR

---

Les informations de cette fiche de données de sécurité sont basées sur notre expérience et nos connaissances actuelles, et ne sont destinées qu'à décrire les exigences de sécurité liées au produit. Ces informations sont fournies pour que le produit soit manipulé, utilisé, traité, stocké, transporté, éliminé et libéré sans danger ; il ne s'agit pas de directives concernant sa transformation ni d'une garantie ou d'une spécification de qualité. Les informations ne concernent que le matériau spécifiquement désigné et ne sont pas applicables à l'utilisation de ce matériau avec un autre matériau ou lors d'un quelconque processus, sauf si le document en fait état. Il incombe au destinataire du produit de veiller à ce que soient respectés tous les droits de propriété et toute réglementation et législation applicables.

Les modifications pertinentes par rapport à la version précédente sont indiquées sur le côté gauche de la fiche de données de sécurité par une double barre noire aux endroits appropriés.